COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2008

Le 10 Juillet 2008, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur THIEBAUD Dominique, Maire, en vertu d'une convocation adressée le 03/07/2008.
PRESENTS : THIEBAUD Dominique – DELANNE Jean-François – GOURIET Bernard - MASSOTTE Philippe – PERNOT Michel - GAY Marie-Claude – PRODHON Fernand.
Excusés : THOMAS Henri – VAUTHRIN Patrick – FOUCHAULT Xavier
Non excusée : MOUSSUS Aleth

LOCATION SALLE DE CONVIVIALITE A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Monsieur fait part à l'assemblée d'un courrier de Madame la Présidente de l'Association Familles Rurales de Longeau par lequel elle demande à connaître les possibilités et conditions de location de la salle de convivialité de Bourg, le mardi après midi à partir de septembre 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord pour la location de la salle de convivialité à l'Association Familles Rurales de Longeau, tous les mardis à compter de septembre 2008 moyennant un loyer annuel de 100 €
- précise que l'Association devra fournir annuellement une attestation d'assurances Responsabilité Civile qui prend bien en compte que cette activité a lieu dans les locaux de la commune de Bourg.
- précise également que l'entretien ménager de la salle dû à l'activité reste à la charge de cette association.
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DEMANDE DE RETRAIT DE COMMUNES DU SMTS LANGRES LONGEAU

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de retrait des communes de la communauté de communes du pays de Chalindrey, de Celsoy, Monlandon, Dommarien, Courcelles en Montagne, Noidant le Rocheux et Voisines à compter du 5 Juillet 2008, les communes suivantes ne feront plus partie du SMTS Langres Longeau :
Celsoy, Chalindrey, Chaudenay, Corgirnon, Courcelles en Montagne, Culmont, Dommarien, Heuilley le Grand, Langres, Le Pailly, Les Loges, Montlandon, Noidant le Rocheux, Noidant le Chatenoy, Palaiseul, Saint Vallier, Saint Broingt le Bois, Torcenay, Villegusien, Violot, Voisines.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le retrait de ces communes du SMTS Langres Longeau à compter du 5 Juillet 2008.

TRAVAUX DE VOIRIE - PAT

Suite à l'appel d'offres établi par la Communauté de Communes de l'Etoile de Langres qui a retenu l'entreprise COLAS EST de Chaumont, et compte tenu du devis établi par cette entreprise le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de celle-ci, s'élevant à la somme de 12 109,50 € TTC.

FINANCEMENT TRAVAUX CREATION LOTISSEMENT L'ECHENOT

Afin de financer les travaux de création du lotissement « L'Echenot », le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- charge le maire de contacter plusieurs établissements bancaires pour une demande de prêt ou autre financement d'un montant de 400 000 €.
- donne tous pouvoirs au maire pour choisir l'établissement bancaire présentant les meilleures offres.

ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES AGENTS TERRITORIAUX

Les collectivités territoriales et leurs établissements publics sont tenus depuis la loi du 19 février 2007 de mettre à la disposition de leurs agents des services ou prestations d'action sociale.
A cet effet, le Conseil Municipal décide d'inscrire une somme de 100 € au Budget Primitif 2008.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Suite à une circulaire préfectorale l'assemblée délibérante doit procéder à la nomination d'un correspondant sécurité routière.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme Monsieur THIEBAUD Dominique correspondant sécurité routière de la Commune.